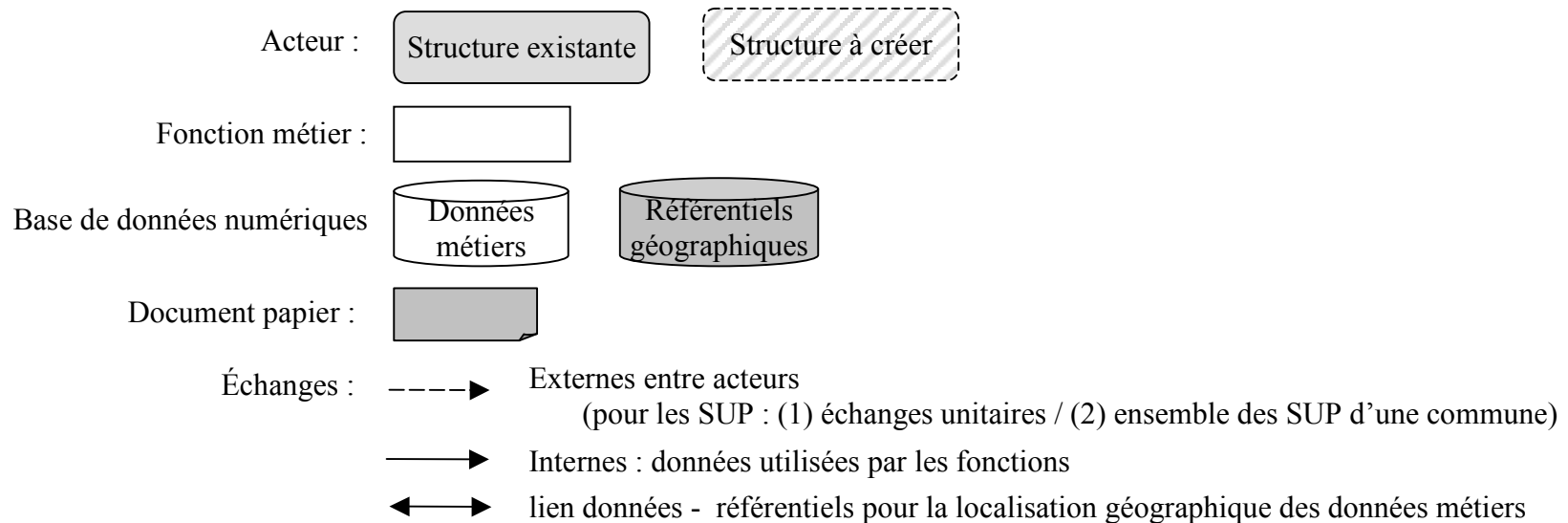




# Systeme d'Information SUP / PLU --- acteurs / fonctions / echanges

## Légende de la cartographie



① à ⑪ : recommandations du groupe de travail SUP/PLU du CNIG

1. Référentiel parcellaire unique
2. Référentiel général d'interopérabilité (non représenté, concerne tous les échanges externes)
3. Cahier des charges pour la numérisation des PLU
4. Établissement d'une synthèse des cahiers des charges précédents
5. Représentation des PLU
6. Approbation numérique des PLU
7. Numérisation des nouvelles SUP
8. Numérisation des SUP existantes
9. Établissement d'un catalogue informatisé des types de SUP en vigueur
10. Notification périodique des SUP aux propriétaires concernés
11. Création d'un site Internet et d'un réseau télématique

## Systeme d'Information SUP / PLU --- acteurs / fonctions / echanges

Remarques sur la cartographie precedente :

- Il faut bien distinguer les differents roles tenus par une DDE qui peut etre :
  - Gestionnaire de SUP
  - Operateur d'une commune pour l'elaboration et la numerisation des PLU
  - Service pour les missions d'Etat, fonctions assurees:
    - Collecte et Conservation des SUP et PLU (et autres documents d'urbanisme)
    - Le Porter a Connaissance (PAC) des SUP vers les communes
    - L'aide a l'instruction ADS (missions etat ou pour le compte d'une commune)
    - L'information du public sur les possibilites de construire (CU en ligne) (missions etat ou pour le compte d'une commune)
    - La production d'etudes d'aménagement sur la base de donnees spatiales → en sous-produit, publication de cartes et donnees thematiques sur des sites web
  
- Les gestionnaires de SUP sont
  - nationaux (EDF, GDF, ANF)
  - Régionaux
  - Locaux
- 1 gestionnaire de SUP (national ou régional) est en relation avec n DDE
- Une DDE est en relation avec n gestionnaires et n communes → veiller a la coherence des referentiels geographiques et parcellaires utilises par les differents acteurs.
  
- Le centre de ressources sera l'administrateur du site Internet sur l'informatisation des documents d'urbanisme. Il assurera la gestion des guides et de la documentation generale, ainsi que du catalogue informatise et partage des types de servitudes et de zonages de PLU. (Le catalogue recouvre la semiologie des assiettes et zonages).
  
- L'operateur national PPR (Plan de Prevention des Risques) a ete mis en place par la DPPR (Ministere de l'Ecologie) : il assure la publication des cartes PPR sur le site Internet CARTORISQUE (support technique de la societe Geosignal et du CETE SO)
  
- Ne sont pas representees dans cette cartographie les consolidations ou agregations de donnees thematiques et spatiales du niveau regional et national.